

Paris, le 30 avril 2026

Objet :  
Dates communes oral  
concours Cne et écrit  
examen LHcl

Destinataire(s) :  
Monsieur Julien Marion  
DGSCGC

Copie(s) :

Pièce(s) jointe(s) :  
Aucune

Monsieur le Directeur,

Selon les informations affichées sur le site du CDG35, les épreuves orales d'admission du concours interne de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels se dérouleront du 12 au 23 octobre 2026.

L'arrêté n°2026-169 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels indique que l'épreuve d'admissibilité de cet examen professionnel se déroulera le mardi 20 octobre 2026.

Il est donc possible que des candidats, inscrits au concours de Cne et à l'examen de Lhcl, se retrouvent à être convoqués à l'oral du Cne le 20 octobre, jour de l'épreuve d'admissibilité de l'examen du Lhcl.

Nous sollicitons que les candidats concernés soient autorisés à demander une modification de leur date de passage à l'oral du Cne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Manuel Coulet  
Secrétaire général

